longtemps les esprits des villageois. On en causait souvent le soir à la flambée. Nul cependant ne connaissait son nom. Aucun folkloriste n'avait fait connaître son procès. Seul, dans sa *Notice sur le village de Leuze*[1], F. Chavée parle d' « une prairie sise entre Leuze et Wâret-la-Chaussée, fameuse par une sorcière et empoisonneuse liégeoise que Messieurs de la haute cour de Warêt y avaient fait périr par justice en l'an 1623 (*sic*) ».